Département juridique



Banque Cantonale Vaudoise Case postale 30 1001 Lausanne Suisse www.bcv.ch

Réf.: BER

RECOMMANDE et pli simple Monsieur Denis ERNI Chemin des Goujons 7 Boîte postale 408 1470 Estavayer-le-Lac

Lausanne, le 20 février 2015

Votre courrier du 16 février 2015

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier du 16 février 2015 dont nous réfutons et contestons fermement le contenu infondé.

Le Département juridique a été chargé de prendre les mesures nécessaires afin que les propos que vous tenez publiquement ainsi que l'utilisation sans droit du logo de la BCV cessent d'apparaître sur internet.

Nous vous rappelons que le logo de la BCV est une marque déposée qui requiert notre autorisation afin de pouvoir être librement utilisée.

En outre, les propos diffamatoires que vous tenez à l'égard du Président de la Direction générale, ainsi que de notre établissement, doivent immédiatement être supprimés de votre site internet.

Dès lors, nous vous accordons un délai jusqu'au **25 février 2015** pour retirer toute référence à votre courrier ainsi qu'au logo de la BCV du site internet <u>www.swisstribune.org</u> et de mettre fin à tous propos diffamatoires.

Si à l'échéance du délai aucune mesure n'a été entreprise de votre part pour mettre un terme à ces atteintes, nous nous réservons le droit d'engager les mesures judiciaires qui s'imposent.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

Banque Cantonale Vaudoise

Miryam Naim Schmid

Sous-Directrice

Marlène Bérard Mandataire commerciale